



HAL
open science

L'accueil en gare. Pratiques de l'entre-soi du Comité Lyautey

Olivier Büttner, Bénédicte Héraud

► **To cite this version:**

Olivier Büttner, Bénédicte Héraud. L'accueil en gare. Pratiques de l'entre-soi du Comité Lyautey. Michel Hastings; Anne Kerlan; Bénédicte Héraud. Le sens pratique de l'hospitalité. Accueillir les étrangers en France, 1965-1983, CNRS éditions, 2021, 978-2-271-13303-8. halshs-04337626

HAL Id: halshs-04337626

<https://shs.hal.science/halshs-04337626>

Submitted on 12 Dec 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

L'accueil en gare. Pratiques de l'entre-soi du Comité Lyautey

Olivier Büttner
Correspondant de l'IHTP pour les départements de l'Ile-de-France

Bénédicte Héraud
Responsable du réseau des correspondants départementaux de l'IHTP

Les gares de chemin de fer parisiennes sont les témoins d'une urbanisation volontairement tournée vers le progrès technique ; leurs architectures caractéristiques incarnent également les lieux de la répartition républicaine de ce progrès pour tous. Bâtiments devenus populaires dès leurs constructions, une discipline de contrôle y est rapidement mise en place afin de canaliser les circulations, les comportements des voyageurs par des politiques de surveillance spécifique. Cependant, ces portes d'entrée au cœur de la capitale connaissent très tôt des « usages détournés » de leur activité première : lieux de mendicités, de vols, de prostitution, de rétention et d'accueil d'une population qui s'approprie le toit de la gare à défaut d'en posséder un autre¹.

L'accueil en gare des populations féminines fragilisées, par exemple, existe depuis le début du XX^e siècle, il se manifeste dans un premier temps par la présence d'hôtesse de l'Association Catholique Internationale, et à Paris à travers plus particulièrement l'action de l'Accueil et Reclassement Féminin, Œuvre des gares (ARFOG) qui gère principalement cet accueil et a disposé de locaux pour l'organiser. Cette perspective paternaliste et moraliste de l'accueil qui caractérise les œuvres de charité à cette époque, se prolonge en 1952, lors de la fondation du Comité Lyautey sous la courte présidence d'honneur de la veuve du maréchal qui décède en 1953. Le rôle de cette association est « d'accueillir les immigrés musulmans du Maghreb »², en particulier ceux originaires du Maroc. Le Comité Lyautey va organiser dans les gares françaises mais aussi dans les ports, les gares routières et les aéroports, des structures de « premier accueil ».

Cette notion de premier accueil revêt un caractère pragmatique : il s'agit pour le Comité, dans un premier temps, d'organiser concrètement cette hospitalité : lors de l'arrivée immédiate

¹ Voir Sauget S., « Surveiller les gares parisiennes au XIX^e siècle : police et modernité », *Revue d'histoire du XIX^e siècle*, n° 29, 2004, p. 71-87, [en ligne] DOI : 10.4000/rh19.700 ; Sauget S., « Pour une histoire des usages détournés des gares parisiennes ou l'envers des grandes gares de voyageurs », *Revue d'histoire des chemins de fer*, vol. 38, 2008, [en ligne] DOI : 10.4000/rhcf.354

² Association enregistrée au *Journal officiel*, 22 novembre 1952.

de l'étranger sur le sol français, il faut pourvoir aux premiers besoins : manger, se loger, travailler. Mais on s'aperçoit que ce premier accueil n'est pas exempt de toute volonté de contrôle social ; l'hospitalité, consubstantielle à la frontière, est une forme de maîtrise d'une menace apportée par un élément extérieur dont il faut préserver l'ordre social³.

Notre étude s'attachera donc à analyser les aspects paradoxaux de cet accueil en gare par le Comité Lyautey, en présentant ses membres, son fonctionnement et sa gouvernance : les conditions de sa présence en gare pendant une vingtaine d'années, la composition de son conseil d'administration et de son secrétariat général, de son financement, l'évolution de sa philosophie. Ses liens avec les administrations et les établissements publics (en particulier la SNCF), s'apparentent davantage jusqu'en 1975, à de « l'entre-soi » de personnalités s'étant souvent croisées, au gré de leur carrière, dans l'entourage du maréchal Lyautey, au sein de l'encadrement militaire des troupes marocaines pendant la Seconde Guerre mondiale, au Mouvement Républicain Populaire (MRP) ou dans les grandes administrations, au sein de la Confédération Française des Travailleurs Chrétiens syndicat (CFTC), ou enfin dans des loges maçonniques. Ils utilisent tous les savoir-faire et les réseaux dont ils disposent : ils se connaissent de longue date et ont pour la quasi-totalité d'entre eux œuvré au sein de la haute fonction publique ; de la chambre des députés ou du Sénat, au sein des réseaux du protectorat du Maroc ou de l'armée et de la Résistance, puis, enfin, dans les syndicats et les associations proches des milieux chrétiens. Ce tissu relationnel permet de solliciter les bons interlocuteurs pour obtenir des moyens financiers, des autorisations administratives (parfois à titre dérogatoire) afin de créer un réseau de terrain et de recruter des hommes et des femmes, agents d'accueil dans les gares, hôtesses d'accueil dans les trains.

Après une première partie consacrée à un rappel historique centré sur l'implantation du Comité Lyautey dans différentes gares de l'hexagone, nous analyserons, dans une deuxième partie, la composition et le fonctionnement du Conseil d'Administration de cette association loi 1901 ; sa sphère d'influence décisionnelle et organisationnelle, qui relève d'un « entre-soi » caractérisé, dont nous nous attacherons à comprendre les parcours et les fonctions.

Notre recherche s'est élaborée à partir de sources écrites consultées aux Archives nationales, aux archives de la SNCF : échanges de courriers entre le conseil d'administration du Comité Lyautey et les instances publiques en charge des étrangers, courriers et comptes rendus d'activités des agents d'accueil en gare et des hôtesses de train. Enfin, un entretien oral a été réalisé en octobre 2018 avec l'un des acteurs de l'accueil en gare du Nord à Paris. Aníbal

³ Boudou B., *Politique de l'hospitalité*, Paris, CNRS éditions, 2017.

de Almeida qui était en fonction dans les années 1970. Il apporte un témoignage éclairant sur les modalités de ce « premier accueil⁴ ».

Les origines du Comité

L'histoire du Comité Lyautey a été retracée par Angéline Escafré-Dublet⁵. Le Comité Lyautey, fondé en 1952 pour accueillir initialement les soldats du Maroc, s'adapte, voire choisit les nouvelles migrations et se présente comme l'organisation spécialisée dans le premier accueil. Le paternalisme et les représentations coloniales qui caractérisait l'accueil des Maghrébins, supposés naïfs et en état de fragilité, sont à l'origine de sa création. L'organisation, subventionnée par le Fonds d'action sociale (FAS) jusqu'en 1975, veut contribuer à une intégration des populations migrantes, « Concrètement, le Comité Lyautey met en œuvre une action originale de premier accueil qui met l'accent sur l'orientation et l'information⁶ ».

Un premier centre d'accueil ouvre en 1953 en gare de Lyon à Paris⁷, pour accueillir des travailleurs venant du Maghreb, suivi d'un autre en gare d'Austerlitz. L'accueil s'effectue également au profit des immigrés, passagers d'Air Algérie et d'Air France et conduits en autobus jusqu'à la gare d'Austerlitz. Sont créés ensuite deux points d'accueil dans l'Est de la France, zone de forte concentration d'établissements industriels à la recherche de main-d'œuvre étrangère (Mines, sidérurgies...) en gare de Metz (en décembre 1954) et de Nancy (en mars 1957)⁸. En 1955, un accueil s'organise en partenariat avec « La Maison de l'Afrique du Nord », dans la gare de la ville de Lyon. Jusqu'au milieu des années 1960, ces points d'accueil ont aussi une forte activité saisonnière. Celui de la gare de Bordeaux est lui aussi créé en partenariat avec une association ; celle de « Bordeaux Bougie ». En 1961, dix-huit communes de la Gironde deviennent les « marraines » de villes françaises d'Algérie plaçant les villes filleules en position subordonnée⁹. À l'initiative de son maire, Bordeaux devient la marraine de la commune de Bougie, Béjaïa, dont le maire, à l'époque, n'est autre que Jacques Augarde, Président du Comité

⁴ Entretien avec Aníbal de Almeida, réalisé le 18 octobre 2018 par Bénédicte Héraud, IHTP/CNRS. Nous remercions ici Victor Pereira de l'Université de Pau et de l'Adour pour son aide.

⁵ Escafré-Dublet A., « Le Comité Lyautey et l'accueil en gare des migrants (1952-1975), *Migrations*, n° 46, 2015, p. 43-54.

⁶ Cf. Escafré-Dublet A., *op.cit.*

⁷ Article non signé, « Un centre d'accueil du comité Lyautey sera inauguré lundi à la gare de Lyon », *Le Monde*, le 22 octobre 1954. L'inauguration a lieu en présence de Pierre Tissier, président de la SNCF, ancien président de l'Office des migrations en 1947/1948.

⁸ Archives SNCF carton 92163/12, Rapport : Mise à disposition de locaux en gares de Metz et de Nancy pour le Comité Lyautey.

⁹ Sur ce thème voir Coppin M., 2012, *La Côte d'Opale en guerre d'Algérie 1954-1962*, Lille, Presses universitaires du Septentrion, 2012, p. 283.

Lyautey de 1953 à 1975. Dès sa création, et pendant plusieurs années, l'antenne bordelaise est confiée à un ancien Conseiller municipal de Bougie : l'entre-soi postcolonial se dessine.

En 1966, le réseau d'accueil s'agrandit, le Comité Lyautey obtient de nouveaux locaux à Paris, en gare d'Austerlitz et en gare du Nord. Un an plus tard, des locaux sont mis à disposition en gare de l'Est¹⁰ : « En 1966, devant l'afflux des Espagnols, des Portugais, voire des Yougoslaves nous avons été conduits à accroître notre potentiel d'accueil et à ouvrir de nouvelles antennes dans les gares parisiennes¹¹. » Enfin, un point d'accueil particulier est situé en gare d'Hendaye, à la frontière franco-espagnole. Le Comité Lyautey, dans son compte-rendu d'activité pour l'année 1966, en fait mention¹². Créé dans les années 1950, ce « Centre d'accueil des ouvriers étrangers et de leurs familles », dépend de « l'Association de liaison et de promotion des migrants des Basses-Pyrénées ». Il va dès la fin des années 1960, être associé au Comité Lyautey et être, au début des années 1970, partie prenante dans la mise en place du fonctionnement du réseau des hôtesses de train du Comité Lyautey pour accompagner les Portugais dans les trains Hendaye-Paris via Bordeaux. L'appui du Comité Lyautey permettra en 1972 à ce centre de prendre son autonomie en devenant une association loi 1901 dénommée « Comité d'Accueil et d'Amitié aux Migrants » et dont le siège est toujours en gare d'Hendaye. Cette création donne lieu à une fiche détaillée de la Direction des Renseignements généraux datée du 8 mai 1972. Elle indique que :

Cette nouvelle association qui gèrera le centre d'accueil de la Gare d'Hendaye s'est fixé pour but d'accueillir et d'apporter gratuitement son assistance et son soutien aux travailleurs migrants et à leurs familles, aussi bien en frontière qu'à l'intérieur du territoire national. Les fondateurs de ce Comité ont tenu à se dissocier de l'Association de Liaison et de Protection des Migrants des Pyrénées-Atlantiques dont la vocation à leurs yeux est totalement différente et inadaptée à la satisfaction des besoins matériels des migrants essentiellement Portugais qui arrivent à la frontière d'Hendaye par fer et par route¹³.

Dès 1971, le président Jacques Augarde, réfléchit aux orientations du comité. Il en informe le Président de la SNCF, André Ségalat dans un courrier du 12 décembre :

¹⁰ Archives SNCF carton 92163/12.

¹¹ AN 19990260/12, Note intitulée « Historique et Action du Comité Lyautey » présentée par Pierre Lamy, secrétaire général, le 30 novembre 1968, page 5/7.

¹² Archives SNCF, carton 92163/12, Compte rendu d'activité pour l'année 1966 en date du 6 février 1967, figure en pièce jointe la composition détaillée du Comité directeur et du Conseil d'Administration du Comité Lyautey.

¹³ AN 19990260/12, Ministère de l'Intérieur, sous-direction des étrangers et de la circulation transfrontalière ; dossier Comité Lyautey, chemise « Création d'une nouvelle association d'aide aux migrants à Hendaye ».

Nous avons cru nécessaire, en raison même de l'accroissement des mouvements de populations étrangères sur notre territoire et sur les conseils des autorités de tutelle, de donner à notre association une dimension nouvelle. Nous avons pensé réunir dans un Comité de patronage tous les présidents de sociétés spécialisés dans l'accueil, la formation, l'hébergement, la recherche de l'emploi pour les travailleurs immigrés¹⁴.

Lors de l'assemblée générale du 26 janvier 1972, le titre de l'association « Comité Lyautey, association 1901 pour l'accueil des Migrants » est modifié. Un nouvel en-tête figure dès lors sur le rapport du conseil d'administration du 28 juin 1972 « ATE–Comité d'Accueil des travailleurs Étrangers et de leurs famille (Comité Lyautey) » qui note dans son introduction que « Cette transformation était devenue nécessaire du fait que notre assistance ne s'adressait plus depuis de nombreuses années uniquement aux Travailleurs en provenance du Maghreb ». Puis il précise dans la rubrique « Situation Financière » :

L'A.T.E. vit – pour l'instant au moins – presque uniquement de l'aide du Ministère du travail de l'emploi et de la Population et du Fonds d'Action Sociale. La source privée est presque complètement tarie, après avoir été longtemps généreuse¹⁵. Il conviendrait que nous cherchions des moyens d'accroître nos recettes, [...] le compte d'exploitation prévisionnel du 1^{er} avril au 31 décembre 1972, laisse apparaître un déficit qu'il conviendra de résorber soit par une limitation de nos activités, soit par une aide extérieure¹⁶.

La situation financière est délicate, mais le Président de la SNCF reste un allié, comme le prouve la nouvelle adresse sur le papier à en-tête du Comité Lyautey où « A.T.E » été rajouté à la machine à écrire, l'ancienne adresse a été barrée pour devenir : « Gare de Lyon – Quai M – 20 Boulevard Diderot – Paris 12^e »¹⁷. En 1973, la Direction de la population et des migrations (DPM), par la circulaire Gorse n° 10/73 du 30 mai 1973, met en place un réseau national pour l'accueil, l'information et l'orientation des travailleurs étrangers et des membres de leurs familles. Cette circulaire, mettra plusieurs années pour avoir des effets sur l'ensemble du territoire national passant de 3 bureaux en 1973 à 137 en 1987 après l'intégration du réseau aux

¹⁴ Archives de la SNCF, lettre du Président du Comité Lyautey au Président de la SNCF, 12 décembre 1971.

¹⁵ *Si nous avons pu mener à bien notre action, c'est tout d'abord grâce aux souscripteurs privés, hélas nettement moins nombreux aujourd'hui qu'aux temps où le drapeau français flottait sur l'autre rive de la Méditerranée* » Historique et action du Comité Lyautey, présenté par P Lamy, AG du 30/11/1968 ; AN., 19990260/12.

¹⁶ Archives de la SNCF, Rapport du conseil d'administration de l'A.T.E. (Comité Lyautey) du 28 juin 1972 transmis au Président de la SNCF le 5 juin 1972.

¹⁷ *Ibid.*

préfectures : « Ces services auront à remplir également, le cas échéant les deux autres fonctions de l'accueil à savoir le « premier accueil aux lieux mêmes de l'arrivée (gares, ports, aéroports) et le logement de dépannage ». L'idée principale est de créer un dispositif cohérent en lieu et place du dispositif actuel, « Trop souvent juxtaposition d'initiatives spontanées ce qui entraîne des carences et des doubles emplois »¹⁸. L'Office national d'immigration (ONI) est chargé d'animer ce réseau et met en place son propre service d'accueil en gare mais la suspension provisoire à l'été 1974, par le gouvernement de l'immigration des travailleurs et leurs familles extracommunautaires ralentit les flux d'immigration et le « premier accueil » cesse progressivement d'exister. C'est la fin des associations gérées par les « notables » cumulant les trois pouvoirs, celui du sens du secteur social, celui du pouvoir économique (les bâtisseurs) et enfin celui du pouvoir administratif et politique¹⁹. En mai 1975, dans le cadre de la préparation de l'assemblée générale du 10 juillet 1975 de l'ATE (Comité Lyautey) le Président Augarde écrit au Président de la SNCF en lui précisant :

L'Administration ayant demandé au Comité Lyautey – A.T.E. de se charger de la mission d'informer et de sensibiliser l'opinion publique, nous pensons répondre favorablement à cet appel. Nous vous serions très obligés de bien vouloir, si vous êtes d'accord nous retourner un exemplaire des nouveaux statuts, ceux-ci permettant d'étendre notre activité. Vous voudrez en signant le document en question manifester une fois encore l'intérêt que vous prenez à nos travaux en faveur des Migrants²⁰.

Le projet de modification de statut, joint au courrier, précise en son article II que « L'association a pour but d'étudier, de promouvoir et de mettre en œuvre toutes initiatives relevant de l'action sociale en faveur des travailleurs étrangers et de leurs familles et, notamment, celles qui sont du domaine de l'information et de la formation²¹. » C'est ainsi qu'au cours des années 1970, s'opère une transformation progressive mais majeure des missions dévolues au Comité Lyautey, « Ainsi, d'organisme d'aide à l'arrivée immédiate des étrangers, le Comité se transforme progressivement en organisation spécialisée dans l'information aux migrants et devient en 1975 le Centre d'Études et de Documentation sur l'Immigration (CEDIM)²² ». À la demande des services du Premier ministre, Jacques Pélissier, nouveau

¹⁸ Archives départementales de la Seine-Saint-Denis (AD93), 226J/17, Fonds Henri Béguin.

¹⁹ Chauvière M., « Essai de décomposition du travail social », in Bailleau F. (dir.), *Lectures sociologiques du travail social*, Paris, Éditions ouvrières, 1985, p. 160-176.

²⁰ Archives SNCF, Carton n° 163LM5.

²¹ Archives SNCF, courrier de Jacques Augarde au Président de la SNCF en date du 9 mai 1975.

²² Éschafré-Dublet A., *article cité*.

Président de la SNCF, continuera à mettre à disposition du CEDIM présidé par Jacques Augarde, jusqu'en 1977, le local du Comité Lyautey en gare de Lyon à Paris²³. Le CEDIM fusionne en 1977 avec l'Office National de Promotion Culturelle des Immigrés (ONPCI) pour devenir l'ICEI (Information, Communication et Immigration). Ces activités d'information sur les politiques d'immigration ne concernent plus le « premier accueil ».

Le fonctionnement organisationnel : l'entre-soi

Le Comité Lyautey n'a pas déposé d'archives constituées, il faut, pour retracer les années de son fonctionnement, exploiter des documents épars et reconstituer l'histoire d'un réseau d'interconnaissance qui œuvre matériellement au premier accueil dans les gares de France. Le Comité Lyautey est apparu dans notre travail d'enquête par le biais d'une recherche sur le Service Social d'Aide aux Émigrants (SSAÉ) : en 1967, il entre au Conseil d'administration, (aux côtés du Secours Catholique et de la Cimade), de l'Association pour l'Accueil et la Préorientation des Travailleurs Migrants (APTМ) fondée à la demande de la Préfecture de Paris. L'APTМ acquiert un hôtel, rue de Bercy, pour offrir une solution d'hébergement temporaire aux nouveaux arrivés sur le sol français et notamment ceux des proches gares d'Austerlitz et de Lyon. Cet épisode n'apparaît alors dans aucune autre source autrement que par le nom des personnalités qui y participent. Connaître les liens qui rassemblaient ces personnalités devenait essentiel pour comprendre les attentes des créateurs et gestionnaires de ce réseau d'accueil : « Enquêter sur les entre-soi suppose de pénétrer des lieux souvent tenus cachés. (...) Les microcosmes reposent aussi sur des relations tissées de longue date, et un sentiment de confiance et de connivence qui se traduit justement dans le fait de se sentir « entre soi »²⁴. Ainsi, l'absence de toute référence dans les procès-verbaux des conseils d'administration de la SNCF de la mise à disposition gratuite de locaux au Comité Lyautey pour son « Accueil en Gare » interroge dans un premier temps. Rapidement l'ensemble de la correspondance retrouvée dans les archives révèle, par la formalisation des courriers adressés par le Comité Lyautey aux différents Directeurs d'administration sollicités par le Comité, par la rapidité et l'attention portée à la rédaction des réponses, par les notes manuscrites figurant en marge des courriers et surtout, par des courriers sur papier à en-tête et signés du Président de la SNCF, signature précédée d'une note manuscrite bienveillante pour ne pas dire chaleureuse, que c'est dans la « confiance et la connivence » que s'est jouée l'organisation de l'action sociale

²³ Archives SNCF, Échange de courriers entre le cabinet du Premier ministre et le Président de la SNCF, les 23 août et 7 octobre 1976.

²⁴ Tissot S., « Entre-soi et les autres », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 204, 2014, p.6.

du Comité Lyautey. Trois documents nous précisent la composition des instances dirigeantes du Comité Lyautey : une présentation du Conseil d'Administration du Comité Lyautey de 1955 indiquant que la majorité des membres sont des présidents de conseil d'administration de grandes sociétés bancaires et industrielles implantées en Tunisie, en Algérie et au Maroc²⁵, un compte rendu d'activité pour l'année 1966 daté du 6 février 1967 et qui comprend en annexe la composition du Comité directeur et du Conseil d'administration (CA)²⁶, ainsi qu'un courrier de quatre pages du 12 décembre 1971 émanant du Président Jacques Augarde adressé à André Ségalat, Président du CA de la SNCF, où, entre autres, il lui demande de bien vouloir être membre du conseil d'administration en précisant :

Vous retrouveriez au Conseil d'Administration plusieurs personnalités qui vous sont familières, Le Président Guillaume de Tarde, Le Président Pierre Lyautey, M. Pierre Lamy, M. Roger Latournerie, Président de la Section honoraire au Conseil d'État, M. Louis Fougère, Conseiller d'État, MM. Paul Bacon, Robert Prigent, Jules Catoire, anciens ministres, etc²⁷.

Sur le schéma ci-après, 18 membres de la gouvernance du Comité Lyautey **rectangle vert** sont identifiés. Ils se sont côtoyés ou ont travaillé au sein de ce que l'IHTP appelle « les ordres de l'Entre-soi »²⁸ un moment de leur carrière et sont regroupés en trois réseaux sociaux²⁹ : « Protectorat du Maroc ou Tabor » **cercle rouge**, « Haute fonction publique ou ministères, fonctions électives » **cercle bleu**, « Syndicats ou associations à caractère sociale » **cercle bleu vif**.

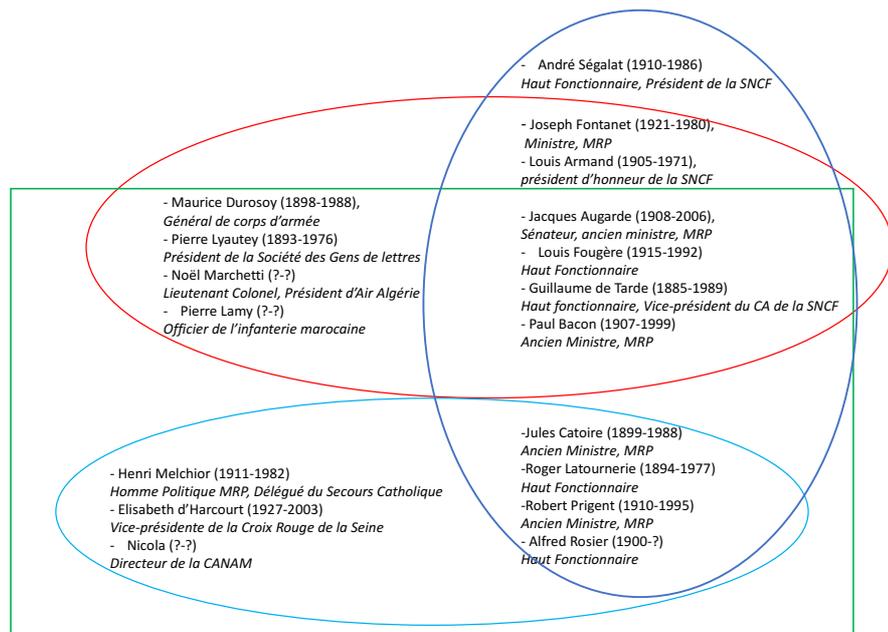
²⁵ Archives départementales du Rhône (AD69), 268W170.

²⁶ Archives SNCF, carton 163LM5, dossier Comité Lyautey.

²⁷ SNCF/92161/82, Dossier Comité Lyautey. Classement 1970/71.

²⁸ Institut d'Histoire du Temps Présent (IHTP/CNRS), *Rapport pour l'AERES 2008-2012*, partie Projet, axe 2 : *Les fabriques des Entre-soi*, axe 3 : *Les ordres des Entre-soi*.

²⁹ Réseaux sociaux est employé ici « pour désigner des ensembles de relations entre personnes ou entre groupes sociaux » in Mercklé P., *La sociologie des réseaux sociaux*, Paris, La Découverte, 2016, p. 3.



« Ce qui fabrique les entre-soi, c'est l'identité de genre, les liens du sang, ceux de la nation, ceux de l'exil et la migration, de la perte [...] »³⁰. Les personnalités ayant servi au Protectorat du Maroc et/ou comme officiers commandants des guerriers marocains forment la colonne vertébrale du Comité Lyautey, ils veulent, notamment, prolonger leur reconnaissance en organisant l'accueil des étrangers en France. Ce réseau formé dans la période coloniale trouve une continuité de ses pratiques dans la mise en place d'une structure de bienfaisance en 1952 alors que les mouvements anticolonialistes s'affirment à la suite des émeutes de Casablanca du 7 et 8 décembre. On peut noter qu'à la même date est créé en métropole une « compétence musulmane », les Conseillers Techniques pour les Affaires Musulmanes (CTAM), « le réseau algérien au centre duquel sont les CTAM est d'abord un réseau de pairs [comprenant deux administrateurs civils du Maroc]³¹ », les Brigades des Agressions Violentes (BAV) sont créées au sein de la police judiciaire en 1953 à la suite des manifestations du 14 juillet 1953 à Paris. Elles sont « constituées d'une vingtaine d'inspecteurs dont une bonne moitié de policiers parlant couramment l'arabe, le kabyle ou les dialectes marocains et tunisiens³² ». Le maintien de l'ordre, le contrôle des Musulmans dans un contexte de violence qui va s'accroître sont dévolus à des réseaux qui construisent une légitimité de l'expérience

³⁰ Institut d'Histoire du Temps Présent (IHTP/CNRS), *Rapport pour l'AERES 2008-2012, op. cit.*

³¹ de Barros F., « Contours d'un réseau administratif "Algérien" et construction d'une compétence en "affaires musulmanes" », *Politix*, n° 76, 2006, p. 97-117 ; Viet V. *La France Immigrée. Construction d'une politique 1914-1997*, Paris, Fayard, 1998.

³² Blanchard E., « Police judiciaire et pratiques d'exception pendant la guerre d'Algérie », *Vingtième siècle. Revue d'histoire*, n° 90, 2006, p. 61-72.

coloniale dans la continuité d'une mission, la fidélité à un idéal. Autour de la figure du maréchal Lyautey, ses officiers, au contact quotidien avec leurs hommes, doivent une reconnaissance à ces combattants marocains dont certains ont été blessés ou sont morts pour protéger leurs chefs :

Ce fraternalisme hiérarchisé entre hommes que la guerre rapproche se démarque avec netteté de la camaraderie au feu qui se noue entre soldats-citoyens et qui est en quelque sorte la version démocratique du courage. Officiers français et guerriers marocains baignent, le temps du baroud, dans la grande illusion que le monde se divise horizontalement par affinités et non verticalement par frontières³³.

Pierre Lamy a rejoint au Maroc le maréchal Lyautey en 1917, et quittera le cabinet civil du Protectorat en 1923. Guillaume de Tarde, jeune auditeur au Conseil d'État fut envoyé au Maroc en 1933 pour assurer auprès du maréchal Lyautey, l'organisation administrative du Protectorat. Louis Fougère, alors maître de requêtes au Conseil d'État, est détaché en tant que conseiller juridique du protectorat du Maroc de novembre 1948 à octobre 1953, puis une nouvelle fois de janvier 1956 à décembre 1958, pour exercer les fonctions de conseiller du gouvernement chérifien³⁴. Le général Maurice Durosoy, fils de l'intendant général Durosoy (en poste au Protectorat³⁵), débute sa carrière en qualité de chef du bureau politique de la résidence générale du Maroc en 1924, puis devient aide de camp, puis chef de cabinet du maréchal Lyautey de 1924 à 1934. Jacques Augarde, fils et petit-fils de médecins militaires en poste au Maroc, après son évvasion de France et un passage par les geôles espagnoles en 1942, servira comme sous-lieutenant pendant les campagnes d'Italie, de France et d'Allemagne comme officier de Tabors puis au sein d'un Goum Marocain. Pendant cette période de 1943 à 1945, il y côtoie Pierre Lamy, affecté comme officier au sein de la 3^e division d'infanterie Marocaine, Pierre Lyautey qui est capitaine à l'état-major du commandement des Goums Marocains et Noël Marchetti, lui aussi lieutenant de Goum. Ces jeunes officiers ont participé au débarquement en Provence en août 1944 aux côtés de deux officiers supérieurs des troupes africaines, Maurice Durosoy et le Colonel Lepage, artilleur, spécialiste du Maroc, puis chef du groupement des tabors marocains en Extrême- Orient au début de la guerre d'Indochine et chef de « la colonne Lepage » à Cao

³³ Rivet D., *Le Maroc de Lyautey à Mohammed V. Le double visage du Protectorat. L'aventure coloniale de la France*, Denoël, 1999, p. 69 ; La référence à Maurice Durosoy renvoie à une note de bas de page : Durosoy M., « Soldats marocains » in *Renseignements coloniaux* (supplément au *Bulletin du Comité de l'Afrique française*), n° 7, 1932, p. 288.

³⁴ Sur la carrière de Louis Fougère, Phillippe Zanco (Président de section honoraire du Conseil d'État), « Témoignage sur une amitié de 40 ans », *La revue administrative, Histoire, Droit, Société*, n° 356, mars 2007.

³⁵ Armand Durosoy, Intendant Général du Maroc en 1921, suite à la Guerre du Rif, fonda en juin 1925 et co-présida avec le maréchal Lyautey « l'œuvre de la Croix Rouge au Maroc ».

Bang en septembre 1950³⁶. Tous ces officiers, sans exception, seront présents dans la Cour des Invalides le 8 juin 1956, quelques semaines après la déclaration de l'indépendance du Maroc, pour la cérémonie de dépôt du drapeau des tabors marocains, au Musée de l'Armée.

Les solidarités des corps d'armée, les carrières coloniales ont été des expériences partagées et solides dans des espaces/temps communs. Trois personnalités extérieures aux instances dirigeantes du Comité Lyautey mais dont les liens datant de la Seconde Guerre mondiale ou de l'immédiat après-guerre semblent indéfectibles ont été cœur du fonctionnement de l'Accueil en gare du comité. Louis Armand, directeur général de la SNCF en 1949, puis Président en 1955, a travaillé au quotidien avec Guillaume de Tarde qui a été vice-président honoraire de la SNCF à la même époque. Ils ont tous les deux travaillé sur la fin du Protectorat du Maroc et pour l'indépendance du Maroc en 1954-1955. De Tarde en a été le secrétaire général adjoint de 1914 à 1921 ainsi que l'un des principaux collaborateurs du maréchal Lyautey. « Guillaume de Tarde - un des meilleurs de l'équipe de Lyautey et un homme de droite non conformiste³⁷ » œuvrera dès 1951 à la fin du Protectorat, tout comme Louis Armand, précise Daniel Rivet :

La Conférence Nationale pour la solution du problème franco-marocain sera l'image du patchwork assemblé par Védrine et de Peretti qui ont invité à y participer des dizaines de Marocains et de Français du Maroc et au sein de *l'establishment* parisien les représentants des « forces vives » de la nation : les « modernisateurs les plus emblématiques de la IV^e République. (Note de bas de page n°4 : De Louis Armand président de la SNCF à Michel Rocard secrétaire des étudiants SFIO, on observe le spectre de l'élite française savamment ciblée par Bernard Schneider [...])³⁸.

André Ségalat, qui succéda à Louis Armand en qualité de Président du CA de la SNCF de 1958 à 1975, a été Directeur de Cabinet d'Alexandre Parodi, Ministre du travail puis de Jules Moch, ministre des transports et des travaux publics, de 1944 à 1945. Il est Secrétaire général du Gouvernement sans interruption pendant toute la IV^e République de 1946 à 1958. À ce titre il a travaillé en étroite collaboration avec nombre des membres du Comité Lyautey : De Tarde, le ministre Robert Prigent qui fut à plusieurs reprises ministre de la Population, de la famille et de la santé publique de 1944 aux années 1950, Jules Catoire, secrétaire d'État et ministre de la

³⁶ Augarde, J. *La longue route des Tabors*, Paris, Éditions France-Epire, 1988.

³⁷ Rivet D., 1999, p. 425.

³⁸ Rivet D., « Des intellectuels face à la crise franco marocaine (fin 1952-fin 1954) », in *Le comité France Maghreb : réseaux intellectuels et d'influence face à la crise marocaine 1952-1955* sous la direction de Rivet D., Les Cahiers de l'IHTP, n° 38, CNRS décembre 1997.

Santé Publique sous la IV^e République ; de même Paul Bacon³⁹ qui par trois fois fut en charge du travail et de la sécurité sociale, dans les cabinets successifs de 1953 à 1958. Enfin, Joseph Fontanet, avait, comme Jacques Augarde, rejoint l'Afrique du Nord en 1943 après plusieurs mois de détention dans les prisons espagnoles et débarqué en Provence en août 1944 pour participer en tant que jeune officier à la libération de la France et à la capitulation de l'Allemagne. Il était donc « Frère d'Armes » avec Augarde, Pierre Lyautey, Durosoy, Lepage et Marchetti. En 1950-1951, il est, au début de sa carrière, Directeur de Cabinet de Jules Catoire. Secrétaire Général adjoint du MRP de 1951 à 1956, il a donc travaillé avec tous les députés et les ministres appartenant à ce groupe. Il est Ministre en charge de la Santé Publique et de la population au début 1962, alors que Paul Bacon est Ministre du travail. Joseph Fontanet est ministre en charge du travail, de l'emploi et de la population dans le cabinet Chaban-Delmas de juin 1969 à juillet 1972, ayant en charge la politique d'immigration et les travailleurs étrangers. Jacques Augarde le contacte par courrier pour obtenir des subventions du F.A.S. et l'invite aux Assemblées Générales du Comité Lyautey qui se tiennent au « Cercle Républicain », haut lieu de réunion des Francs-maçons à l'époque. Anibal de Almeida dans son entretien raconte : « il était lié à tout ça, Augarde avait des entrées là-dedans, je crois d'ailleurs qu'il en faisait partie. [...] Mais il était très discret⁴⁰ ».

Les réseaux sociaux s'entretiennent dans des moments de sociabilités ritualisées et structurées. L'importance des réunions dans lesquelles des personnalités sont choisies pour cultiver l'entre-soi, « produire une interconnaissance »⁴¹ et pratiquer l'échange matérielle transparaît dans les archives. L'accueil en gare en est l'objectivation pour les personnes gravitant autour du Comité Lyautey. Les réceptions, Guillaume de Tarde et son épouse reçoivent brillamment dans leur appartement parisien, les relations familiales et amitiés de jeunesse sont d'autres manifestations de la sociabilité constituante de ces entre-soi. Mme Élisabeth d'Harcourt, Vice-Présidente de la Croix Rouge de la Seine, dont une des parentes par alliance a rejoint en 1898 le Comité central des Dames de la Société de Secours aux blessés militaires. « L'œuvre de la Croix Rouge au Maroc », présidé dans les années 1920 par le maréchal Lyautey, fait partie de cette société⁴². Jules Catoire est un ami de jeunesse de Paul Bacon qui adhère dès 1924 (à 17 ans) à la CFTC, et trois ans plus tard, devient lors de sa création secrétaire de la Jeunesse Ouvrière Chrétienne

³⁹ Voir sa notice au *Maitron. Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier français*, [En ligne] <https://maitron.fr/spip.php?article15444>

⁴⁰ Entretien avec Anibal de Almeida.

⁴¹ de Barros F. *article cité* ; Laurens S. « Le Club de l'horloge et la haute administration », *Agone*, n° 54, 2014, p. 73-94.

⁴² Cf. note n° 27.

(JOC). Il fonde et dirige l'Institut de culture ouvrière⁴³. Nombre des premiers immigrants arrivant du Maghreb et principalement du Maroc sont venus pour travailler dans les mines du Nord et de l'Est de la France. Dans ce contexte, il faut rappeler que Roger Latournerie en 1947 est le président de la commission chargée d'élaborer le statut de la sécurité sociale des mineurs puis, jusqu'en 1970 il est président de la Caisse autonome nationale de sécurité sociale dans les mines. À ce titre il côtoie Jules Catoire, fondateur du syndicat chrétien des mineurs du Nord et du Pas-de-Calais en 1932, administrateur du BRGM en 1959 et qui devient à la fin des années 1960, administrateur de la caisse Mutuelle régionale d'assurance maladie du Pas-de-Calais et enfin, administrateur des Houillères du Nord et du Pas de Calais⁴⁴. Enfin, le ministre Robert Prigent et aussi à la fin des années 1960 le Directeur général de l'Union nationale interfédérale des œuvres et organismes privés sanitaires et sociaux⁴⁵ (UNIOPSS) qui travaille notamment sur l'intégration des étrangers en France.

Un dernier maillon compose la chaîne de cet entre-soi qui structure les activités du Comité Lyautey, celui de la haute-fonction publique et des « sommets de l'Etat⁴⁶ ». De nombreux travaux ont montré que les grands corps et leurs réseaux fonctionnaient en circuit fermé, contrôlant autant les cabinets ministériels que la direction des entreprises publiques ou privées. Le rôle de ces « entourages » dans le pilotage des politiques publiques est considérable : entretien et circulation d'une culture commune de l'Etat dont ils s'estiment les meilleurs dépositaires et garants, stratégies partagées fondées sur la revendication d'un certain monopole de la compétence et de l'expertise, homogénéité sociologique facilitant souvent l'intrication des réseaux politico-administratifs et des alliances familiales⁴⁷.

Ainsi, Guillaume de Tarde, vice-président de la SNCF à la fin des années 1940 et Président de la BNCI dans les années 1950 est comme Roger Latournerie et Louis Fougère, conseiller d'Etat. Paul Bacon, Roger Prigent, Jules Catoire, députés du MRP dès 1950 ont tous les trois été ministres et /ou secrétaires d'État en charge de la famille de la santé et du travail sous la IV^e République. Alfred Rosier, directeur du Bureau universitaire de statistique et de documentation scolaire au ministère de l'Éducation nationale est directeur honoraire de la main d'œuvre au ministère du travail, et fut le chef du secrétariat du Ministre de la Justice, René Capitant⁴⁸, de

⁴³ Voir sa notice au *Maitron. Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier français*, [En ligne] <https://maitron.fr/spip.php?article18991>

⁴⁴ Voir Béthouart B., *Jules Catoire : 1899-1988*, Arras, Artois presses Université, 1996.

⁴⁵ Statut publié au J.O. du 9 août 1947.

⁴⁶ Birnbaum P., *Les sommets de l'Etat. Essai sur l'élite du pouvoir en France*, Paris, Seuil, 1994.

⁴⁷ Eymeri-Douzans J.M., Bioy X. et Mouton S. (dir), *Le règne des entourages*, Paris, Sciences Po Les Presses, 2015.

⁴⁸ Voir sa notice au *Maitron. Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier français*, [en ligne] <https://maitron.fr/spip.php?article103674>

1968 à 1969. Enfin Maurice Durosoy, alors général de corps d'armée, termine sa carrière comme inspecteur général de la Défense intérieure du territoire : à ce poste il est en contact permanent avec les préfets et le ministère de l'intérieur.

Grâce à un plan de communication bien mené, les Français sont mis au courant par la presse quotidienne de l'action du Comité Lyautey. Généralement après les Assemblées Générales où ministres et hommes politiques sont invités, *France Soir* et *le Monde*, avec des titres comme « Lyautey joue les aiguilleurs », relatent l'action du Comité. Ces liens tissés de longue date entre ces hommes de pouvoir vont permettre de mettre en place et de financer un réseau d'hommes et de femmes qui, en gare et dans les trains, vont œuvrer au quotidien avec une simplicité bienveillante et souvent empreinte de « charité chrétienne », pour mettre en place le premier accueil des immigrants arrivant en France.